



Catégorie

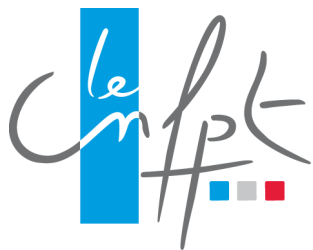
A

INGÉNIEUR OU INGÉNIEURE EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2021



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL SESSION 2021

SOMMAIRE

BILAN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	3
I. COMPOSITION DU JURY	4
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES	5
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	7
IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY	8
V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	9
VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES	13
VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES	17

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	18
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS	18
III. PROFIL DES CANDIDATS	19
IV. NOTES AUX EPREUVES	26

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial, session 2021 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 8 mars 2021.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

 **Concours externe** = 24 postes
 **Concours interne** = 16 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du 3 au 28 mai 2021 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au 4 juin 2021.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité du 7 au 9 septembre 2021, dans le centre d'écrits de leur choix à Paris, Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 19 octobre 2021.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

 Concours externe : du 24 au 26 novembre 2021
 Concours interne : du 26 novembre au 2 décembre 2021

En raison des règles sanitaires toujours en vigueur, les gestes barrières, mis en place en 2020, ont été reconduits pour la session 2021, aussi bien pour les épreuves d'admissibilité que pour celles d'admission (port du masque obligatoire pour tous, mise à disposition de gel hydroalcoolique...).

La réunion d'admission s'est tenue le 10 décembre 2021.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en avril 2022.

I. COMPOSITION DU JURY

Président	Alain CLUZET Directeur Général des Services Communauté d'agglomération du Grand Avignon (84)
Suppléante	Bénédicte NORMAND Directrice agriculture eau environnement Conseil départemental de la Vienne (86)
Elus locaux	Laetitia MARTINEZ Vice-Présidente Enseignement supérieur et recherche Région Bourgogne Franche Comté (25)
	Cécile BARREAU Conseillère départementale, usages numériques Département de la Vendée (85)
	Cyrille MOREL Adjoint au Maire sécurité civile, prévention des risques, vie nocturne et propreté Métropole Rennes (35)
Fonctionnaires territoriaux	Alain CLUZET Directeur Général des Services Communauté d'agglomération du Grand Avignon (84)
	Bénédicte NORMAND Directrice agriculture eau environnement Conseil départemental de la Vienne (86)
	Sylvain MARTIN Ingénieur en chef SDIS du Loiret (45)
Personnalités qualifiées	Stéphane VINCENT Directeur de la 27ème région Paris (75)
	Sabine FRANCOIS Directrice de la Transition Energétique, Ecologique et de l'Environnement - Conseil Région Grand Est - Strasbourg (67)
	Alain PENIN Psychologue - Expert près la Cour d'Appel de Toulouse (31)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription

Ingénierie environnementale

Monsieur Pierre JUNKER

Ingénieur en chef territorial – Est-Ensemble Grand Paris

Madame Catherine KLEIN

Ingénieure en chef territoriale – Ville de Nanterre

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie

Monsieur Emmanuel CHARIL

Administrateur territorial – Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

Monsieur Vincent COGNEE

Ingénieur en chef territorial – Eurométropole de Strasbourg

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme

Monsieur Sylvain GALDEANO

Ingénieur en chef territorial – Ville de Vénissieux

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur en chef territorial – Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières

Monsieur Gilles LAVAUD

Ingénieur en chef territorial – Département de l'Hérault

Madame Katell TREGO

Ingénieure en chef territoriale – Métropole Aix Marseille Provence

Systèmes d'information et de communication

Monsieur Régis CEGLARSKI

Ingénieur en chef territorial – Communauté urbaine de Dunkerque

Monsieur Gilles PARISOT

Ingénieur en chef territorial – Ville de Montbéliard

2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial – Région Ile-de-France

Monsieur Thomas COLLIN

Administrateur territorial – Ville de Vernon et Seine Normandie agglomération

Monsieur Vincent DE BRIANT

Premier conseiller – Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France

Madame Sandrine GALLAIS

Formatrice – Caen

Madame Julie GATINEAU

Conservatrice territoriale de bibliothèques - Communauté d'Agglomération Val d'Yerres
Val de Seine

Madame Bénédicte NORMAND

Ingénieure en chef territoriale - Conseil départemental de la Vienne

3) *Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale*

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial – Région Ile-de-France

Monsieur Jérôme DEZOBRY

Administrateur territorial – Société du Canal Seine-Nord

Monsieur Jacques HENRI-ROBERT

Arbitre – Cour européenne d'arbitrage

Monsieur Alain LE BRIS

Premier conseiller – Chambre régionale des comptes d'Occitanie

Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE

Administrateur territorial – Eurométropole de Strasbourg

Madame Véronique MATHIAS

Ingénieure en chef territoriale – Communauté d'agglomération Bourges Plus et Ville de Bourges

Monsieur Alain OSMONT

Magistrat honoraire – Cour d'Appel de Caen

Monsieur Jean-François PONS

Administrateur territorial – Conseil départemental de la Haute-Marne

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

ANGLAIS

Brigitte BARRY

Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense

Cécile BIRKS-RAISSEIX

Maître de conférences, université de Nanterre La Défense

ALLEMAND

Christine DEMAISON

Maître de conférences à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie (en retraite)

Margarete STURM-FOUCAULT

Maître de conférences et chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'Institut d'études politiques de Paris

ESPAGNOL

Paula KLEIN

Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil

Alcira MAUCLAIR-LOPEZ

Professeure certifiée à Chambray Les Tours

ITALIEN

Sabina CASSANELLI-MODUGNO

Professeure, Institut d'études politiques, Paris

Norma ROMANELLI

Professeure et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France

ARABE MODERNE

Mimoun NOURI

Maître de conférences à l'université Paris VIII et Sciences Po Paris (en retraite)

Claude CAMILLY

Enseignant d'arabe à Sciences Po Paris

IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY

Je tiens tout d'abord à souligner le grand professionnalisme des agents du CNFPT, ponctuels, accueillants, disponibles et très expérimentés.

1. Le jury

Le jury s'est avéré très équilibré dans sa composition. C'est un mixte très bien étudié. Chacun a pu trouver sa place et apporter sa sensibilité, son expérience, sa spécificité. L'écoute et le respect mutuel ont prévalu et la discipline commune n'a pas empêché de partager de bons moments et de ne pas se prendre au sérieux malgré la rigueur indispensable à l'exercice. Nous avons été d'ailleurs très scrupuleux sur la gestion du temps.

Il est à noter qu'outre fonctionnaires et élus, un psychologue expérimenté a un apport précieux. Le temps d'échange direct avec chaque candidat, que j'ai alloué à ce membre du jury, nous a beaucoup éclairés sur la personnalité des candidats.

2. Les candidats

Le jury a entendu des candidats aux profils très variés, parfois à haut potentiel, avec des personnalités touchantes, parfois des gens en devenir. Les candidats sont dotés le plus généralement d'une réelle culture générale et ont su apporter des réponses pertinentes aux multiples questions posées.

On peut toutefois regretter que certains manquent de maturité sur la gestion de leur parcours et masquent un manque d'analyse par des mots valises.

Au total, nous sommes tombés assez facilement d'accord sur l'immense majorité des candidats à retenir à l'admission. Seuls deux à trois candidatures ont fait l'objet de débats contradictoires assez prolongés, mais, au final, tous les avis ont été consensuels.

3. Les points potentiels d'amélioration

➤ L'exercice collectif ne doit pas être vidé de son sens par des temps de préparation intensifs que se sont octroyés les candidats outre les retours d'expérience des années précédentes (parfois 4 réunions de prépa ensemble). Les candidats avaient quasiment opté pour une neutralisation de l'exercice en se partageant le temps, en, défendant la participation des autres avec quasiment toujours des réflexes formatés qui nous éloignent des conditions réelles de conduite de réunion.

➤ La présentation des CV et parcours : autant les profils externes sont calibrés et comparables, autant ceux des candidats internes sont beaucoup plus diversifiés et parfois enjolivés.

➤ La formation au concours : les candidats sont parfois trop formatés (internes et externes). Les candidats ont été de fait bien meilleurs lors des questions libres qui fusaient en nombre et en diversité. L'expérience professionnelle démontre que ceux qui sont les plus performants ne sont pas ceux qui récitent le mieux. Cela mériterait d'être souligné auprès des candidats lors de leur préparation au concours.

Je remercie très sincèrement le CNFPT de m'avoir proposé cette responsabilité qui m'a permis de rencontrer des personnalités riches, parmi les membres du jury comme parmi les candidats et de vivre une expérience nouvelle.

Alain CLUZET

V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription

Ingénierie environnementale : La mise en place d'une économie circulaire locale au profit d'une stratégie alimentaire territoriale.

Le sujet était intéressant et demandait de prendre de la hauteur. Les candidats doivent démontrer qu'ils maîtrisent l'exercice en étant capable d'analyser l'importance relative des documents fournis, en extraire les principaux enjeux, faire la démonstration que les enjeux sont maîtrisés afin de pouvoir ensuite faire des propositions adéquates en évitant les généralités peu utiles pour l'aide à la décision. Ainsi, le propos des candidats gagnerait à être plus pertinent si les propositions parvenaient à démontrer une certaine volonté de convaincre.

Pour la partie synthèse, les correcteurs invitent les candidats à prendre suffisamment de hauteur afin d'identifier tous les enjeux, les hiérarchiser et les organiser en un plan structuré. Cette note ne doit pas être une simple restitution des éléments présents dans le dossier et l'information doit être hiérarchisée et contextualisée selon le sujet. Concernant les propositions, les candidats doivent être en mesure d'analyser la commande et d'y répondre en ayant une approche opérationnelle et réaliste tout en se projetant dans le type de collectivité décrite dans le sujet. Elles ne doivent pas juste se contenter d'être la déclinaison d'une démarche projet qui comprendrait de nombreux détails sans jamais indiquer clairement la nature même du projet en question.

Sur le style, l'ensemble doit être fluide et juste dans l'écriture, en prenant le temps nécessaire de se relire et de corriger les éventuelles fautes d'orthographe. Enfin, il est inutile de rédiger un maximum de pages. Les meilleures copies figuraient parmi les plus courtes et les meilleures propositions ne se perdaient pas dans des détails fastidieux. Il faut garder à l'esprit que cette note est destinée à aider la décision du destinataire.

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie : Construction des villes de demain, enjeux de la construction publique.

Peu de copies sont parvenues à traiter le sujet dans sa globalité qui était complet et prospectif. Afin de donner d'emblée une bonne première impression aux correcteurs, l'écriture, l'orthographe et la mise en page de la note gagneraient à être soignées. Les candidats pourraient également prendre un soin particulier à rédiger une introduction qui ne soit pas académique (il ne s'agit pas d'une dissertation) et qui ne fourmille pas d'un trop plein de généralités ou d'informations trop éloignées du contexte de la collectivité.

Les meilleures copies seront celles qui parviennent à articuler subtilement les deux parties sans donner le sentiment que le candidat a décliné successivement deux exercices distincts. Enfin, bien maîtriser son temps et ne pas se perdre dans la première partie en n'ayant plus le temps nécessaire de lire et de traiter, comme il se doit, la seconde partie.

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme : Enjeux de l'urbanisme transitoire et application dans le PLUI.

Le sujet pouvait sembler complexe car il abordait sous l'angle de l'urbanisme transitoire de multiples thématiques comme le PLUI, la mobilité, le tourisme, etc... La concertation était la clé de ce sujet. Par ailleurs, il nécessitait de posséder une vision élargie des problématiques.

Les candidats gagneraient à se positionner comme de futurs cadres de direction et à se mettre dans la posture d'un ingénieur en chef, capable de formuler des propositions qui soient prospectives, stratégiques, opérationnelles et organisationnelles afin d'être force de proposition sur le contenu et ne pas se limiter aux process. Enfin, il peut être utile de travailler la conduite de projet dans son ensemble et d'assurer une veille sur l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement.

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières : Stratégie de résilience des voiries et réseaux pour la durabilité des territoires.

Le sujet d'actualité s'est montré complexe mais complet avec des documents riches et intéressants. Quelques très bonnes copies. Les autres auraient gagné à faire preuve d'esprit de synthèse et en y apportant une réelle plus-value. Bien maîtriser la méthodologie n'est pas suffisant pour masquer un manque de recul. Le traitement des propositions se limite généralement au seul champ de la thématique infrastructure centré sur le volet technique. Seuls quelques-uns ont su aborder le volet de la gouvernance mais avec des propositions qui sont restées standardisées et sans grande originalité.

Ce type d'épreuve, et qui plus est ce sujet, était l'occasion pour les candidats de montrer leur capacité de recul et de vision globale qui sont des qualités attendues d'un cadre supérieur de direction en collectivité en ouvrant plus largement la réflexion sur le positionnement de la thématique au sein de l'ensemble des services.

Hormis, une vigilance sur l'écriture, la syntaxe et l'orthographe, les correcteurs invitent les candidats à éviter les copies trop longues, notamment pour la partie synthèse. Une copie courte peut être aussi efficace.

Il est conseillé de construire sa réflexion avec un fil conducteur pour rendre la lecture encore plus fluide, rester opérationnel et concret sans pour autant tomber dans des généralités. Le déroulement d'une démarche projet bien qu'étant connu, il faut insister sur le positionnement stratégique et les propositions opérationnelles qui doivent démontrer la plus-value qu'un cadre, comme un ingénieur en chef, peut apporter. Pour cela, il est essentiel de ne pas s'arrêter à un traitement des aspects purement techniques.

Systèmes d'information et de communication : Territoire intelligent et société 4.0 : outils et stratégie.

Sujet adapté à ce concours pouvant favoriser une bonne analyse stratégique. Il est important de proposer, comme ici, des sujets à larges spectres plutôt que d'autres orientés « technique ». A ce niveau, il est attendu des futurs collaborateurs d'autres qualités, plus générales.

Le niveau global est moyen. Il faut que les candidats sortent de leur « zone de confort » afin de prendre de la hauteur en terme d'aide à la décision et de réflexions stratégiques. Il faut aussi qu'ils problématisent le sujet, construisent leur réflexion avec un plan et une argumentation lisible. Ils doivent maîtriser au mieux leur gestion du temps afin de concevoir une réflexion qui soit cohérente, organisée et étayée.

Prendre le temps de lire et relire le sujet et ses attendus avant de se lancer dans la rédaction est un élément à considérer pour les candidats. Cela leur permettrait, entre autre, de présenter une progression dans leur réflexion et de conclure en marquant une réelle posture : logique et pertinence des arguments sont plus attendus que la justesse des propos tenus.

Les correcteurs invitent les candidats à mieux se préparer aux attendus de ce concours afin qu'ils les maîtrisent au mieux, aussi bien sur le fond que sur la forme de l'exercice. Appréhender « la posture » professionnelle d'un ingénieur en chef serait également bénéfique. Apprendre à problématiser une question afin d'être en capacité de proposer une argumentation construite et explicite : c'est le moyen le plus efficace pour construire une aide à la décision. S'exercer à l'écriture manuscrite dont on a perdu l'habitude pourrait aussi être un plus.

2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

Les crises font-elles progresser les sociétés démocratiques ?

Le niveau était plutôt hétérogène malgré un sujet pertinent et très bon pour ce type de concours. Peu de copies portaient sur le progrès alors qu'un grand nombre abordait un peu trop la gestion de la crise, en particulier sur celle de Coronavirus, ce qui est partiellement compréhensible compte tenu du contexte au moment des épreuves. La lacune que doivent dépasser les candidats concerne l'analyse rigoureuse des termes du sujet. En effet, identifier la question précisément conditionne une réponse qui sera pertinente et argumentée.

Ce sujet offrait aux candidats la possibilité de l'approcher de diverses manières en leur donnant l'occasion de démontrer leurs compétences et leur culture. A partir d'une question qui semble simple, le sujet permettait de tester leur capacité à prendre du recul en vue de formaliser une pensée au-delà du simple commentaire de l'actualité la plus évidente, en l'occurrence celle de la crise sanitaire.

Cet exercice nécessite de bien préparer sa thèse avec une introduction qui définit les termes du sujet et de bien analyser ces derniers pour éviter les hors sujets ; déterminer en amont de la rédaction un plan détaillé visant à garantir une argumentation structurée aboutissant à une réponse claire à la problématique posée autour d'exemples pris dans l'actualité récente mais aussi dans l'histoire contemporaine ; puis conclure de manière plus personnelle (possible d'exposer son avis personnel avec une argumentation différente d'une réponse positive à la question posée). Chaque idée se doit de s'appuyer sur des références qui soient précises et variées. La bonne gestion du temps de l'épreuve permettra de mieux finaliser sa copie. Enfin, ne pas hésiter à s'entraîner pour maîtriser la méthodologie de la composition.

3) Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

Différenciation territoriale : expérimentation et innovation

Adapté à ce concours, le sujet, très actuel, était intéressant et pertinent. Il a permis de bien départager les candidats mais aussi d'évaluer leur potentiel ainsi que leur compréhension du rôle d'un ingénieur en chef et leur vision de la conduite de projet complexe. Le dossier, quant à lui, était très complet et comprenait tous les éléments de réponse à la question posée. Une bonne maîtrise de thématiques tant stratégiques que juridiques et opérationnelles était nécessaire pour le traiter au mieux.

Le niveau est plutôt moyen et l'épreuve aurait pu être mieux maîtrisée. Il semblerait que les candidats n'aient pas voulu prendre de risques dans leurs suggestions comme n'avoir pas souhaité prendre d'exemples concrets pour illustrer leurs affirmations. Faute de temps, beaucoup ont survolé la seconde partie consacrée aux propositions : les candidats demeurent sur la réserve et peu ont rédigé des préconisations opérationnelles. Les règles de la conduite de projet ainsi que la méthodologie doivent être davantage travaillées.

Les correcteurs invitent également les candidats, en amont de l'épreuve, à prendre connaissance de la note de cadrage de l'épreuve mais aussi des bilans des sessions précédentes ; de développer leur culture territoriale sur les enjeux juridiques, financiers et organisationnels tout comme de renforcer leurs connaissances sur nos institutions ; enfin, de se préparer à la rédaction de la synthèse, d'apprendre à hiérarchiser les éléments mis à disposition dans le dossier et de maîtriser les fondamentaux de la conduite de projet.

Les candidats doivent garder à l'esprit qu'un devoir concis et bien construit traduisant une bonne compréhension du sujet avec un fil conducteur cohérent et une mise en perspective suffisamment argumentée des enjeux est la clé pour cet exercice. Exercice qui peut être mieux maîtrisé également en construisant une introduction qui analyse les termes du sujet et dégage une problématique, en utilisant des titres qui soient significatifs et en illustrant ses arguments par des exemples. Les candidats ne doivent pas oublier de se mettre en situation pour parvenir à bâtir une réponse cohérente par rapport à la commande, le contexte et l'environnement de la collectivité. Les propositions qui sont faites, gagnerait à être structurées autour d'objectifs à atteindre ou des axes d'interventions à préciser.

VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours externe

Mise en situation professionnelle collective

✓ **Contexte**

Une agglomération a un important projet de rénovation urbaine : des quartiers ouvriers, construits rapidement dans les années 70, ont un urbanisme aujourd'hui dépassé.

La demande de logement est toujours très forte, que ce soit pour les salariés, les étudiants et les familles. Le projet d'habitat va être revu, en y intégrant les services de santé, d'école, et de commerces. Ce projet, qui nécessitera d'importants travaux sur 2 ans, rencontre des oppositions : commerçants et habitants gênés par les travaux, collectifs dénonçant les coûts, défenseurs de la biodiversité, familles à reloger...

Problématique proposée

Le Président doit réaliser une conférence de presse dans 2 jours et la directrice générale des services vous demande de lister les différentes oppositions et les réponses qui peuvent être apportées. Cette conférence est cruciale pour le projet.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice de l'aménagement

Directeur ou directrice du développement économique

Directeur ou directrice de l'habitat

Directeur ou directrice des services aux populations

✓ **Contexte**

La modernisation de l'administration, le développement des nouvelles technologies et des systèmes d'information impliquent la dématérialisation d'un grand nombre de pièces et de processus.

La plupart des collectivités se sont inscrites dans ce mouvement. Malheureusement, des difficultés persistent pour beaucoup d'usagers, en matière d'accès au numérique et au service public.

Problématique proposée

La Présidente d'une région demande à ses services une note sur l'inclusion et la médiation numérique, assortie d'un plan d'action en vue de réduire la fracture numérique.

Le projet devra intégrer les champs de la formation, l'innovation, l'économie et l'aménagement du territoire.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice des systèmes d'informations

Directeur ou directrice aménagement du territoire

Directeur ou directrice des finances

Directeur ou directrice de l'emploi et la formation

Anglais :

« Amazon Alexa — Blurring The Boundaries Between Assistive Tech And Companionship », *Forbes*, 26 janvier 2021

« Artificial intelligence brings lost Picasso back to life », *Sunday Telegraph* (UK), 10 octobre 2021

« Transport revolution' promised for the North », *The Daily Telegraph* (London, UK), 26 octobre 2021

« World leaders announce plan to make green tech cheaper than alternatives », *The Guardian*, 2 novembre 2021

Espagnol :

« El G-20 aspira a contener el calentamiento a 1,5 grados pero evita compromisos ambiciosos », *Elpais.com*, 31 octobre 2021

Allemand :

« Babak: mit 49 Jahren vom Bufdi zum Azubi; Iranischer Flüchtling hat ein Jahr Bundesfreiwilligendienst hinter sich und startet nun eine Berufsausbildung », *Märkische Allgemeine Zeitung*, 28 juillet 2021

« Der Ausbildungs-Riese vom Rhein », *Rheinische Post*, 24 avril 2021

Arabe moderne :

احتدام الجدل الأوروبي حول التطعيم الإجباري واحترام الحريات الشخصية

يورو نيوز - 23.07.2021

2) Concours interne

Mise en situation professionnelle collective

✓ Contexte

Une bombe de 250 kg datant de la seconde guerre mondiale a été découverte lors d'un chantier en centre-ville.

Pour gêner le moins possible l'activité, elle sera neutralisée par les démineurs un dimanche matin, mais les 15 000 habitants situés dans le périmètre concerné devront quitter leur logement pendant l'opération.

Problématique proposée

Le maire vous demande de sécuriser le site, la bombe ne risquant pas d'exploser, en attendant le déminage, et de planifier l'opération qui devra se dérouler le plus rapidement possible et au plus tard dans quinze jours.

La préfecture ne pilote que le déminage proprement dit. Outre plusieurs établissements scolaires, un EHPAD et la gare SNCF sont dans le périmètre.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice de la sécurité publique

Directeur ou directrice du patrimoine et des bâtiments

Directeur ou directrice de quartier et médiation sociale

Directeur ou directrice de l'éducation

✓ Contexte

L'augmentation des cyberattaques contre les collectivités au moment où de plus en plus de services sont connectés (feux de signalisation, éclairage public, restauration scolaire, chauffage des équipements municipaux, etc.) peut fragiliser voire mettre en danger la collectivité.

Problématique proposée

La direction générale des services souhaite alerter l'exécutif à ce sujet en présentant un panorama des risques et en proposant un plan d'action pour les réduire.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice des systèmes d'information

Directeur ou directrice des services techniques

Directeur ou directrice des ressources humaines

Directeur ou directrice de l'innovation publique

Anglais :

« Repairing – not recycling – is the first step to tackling e-waste from smartphones. Here's why. », *World Economic Forum*, 19 juillet 2021

« What really happens to your plastic recycling? », *Greenpeace UK*, 21 avril 2021

« Hong Kong tech firms pitch in to fight COVID-19 », *The Nation* (Thailand), 7 décembre 2020

« We've handed over the keys to our culture to Silicon Valley », *The Daily Telegraph* (London, UK), 22 octobre 2021

Espagnol :

« Barcelona, Capital mundial de la Arquitectura en 2026 », *Elpais.com*, 28 juillet 2021

« Las grandes citas medioambientales del año », *El País*, 14 janvier 2021

Italien :

« Cos'è una risata? », *Huffington Post*, 9 novembre 2021

VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

Concours externe et interne

Anglais

Sur le concours externe, en dehors de quelques rares prestations, les candidats sont bien préparés à l'épreuve. Cependant, le niveau d'expression en anglais reste très hétérogène, certains ne maîtrisant pas le vocabulaire spécifique à leur domaine professionnel.

Concernant le concours interne, la plupart des traductions montre une assez bonne compréhension des textes. Cependant, globalement les candidats ne problématisent pas les textes proposés et ne prennent que peu de distance par rapport aux articles dont les thématiques sont pourtant en rapport direct avec leurs domaines de compétence professionnelle.

Allemand

Niveau assez moyen. Le vocabulaire est à acquérir pour certains ou à améliorer. La conversation n'a pas posé de problème particulier tout comme l'interaction avec les examinatrices. Toutefois, la traduction a mis en difficulté les candidats.

Espagnol

Les candidats semblaient être plutôt bien préparés aux exigences de l'épreuve. Ils ont respecté les consignes du jury et entamé les échanges oraux riches et stimulants.

Italien

Le texte a été compris et des efforts ont été fournis pour cette épreuve malgré des difficultés pour la traduction. Des lacunes sont à combler linguistiquement et phonétiquement.

Arabe moderne

Bon niveau de maîtrise de la langue malgré quelques lacunes grammaticales.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 24 postes
Concours interne 16 postes

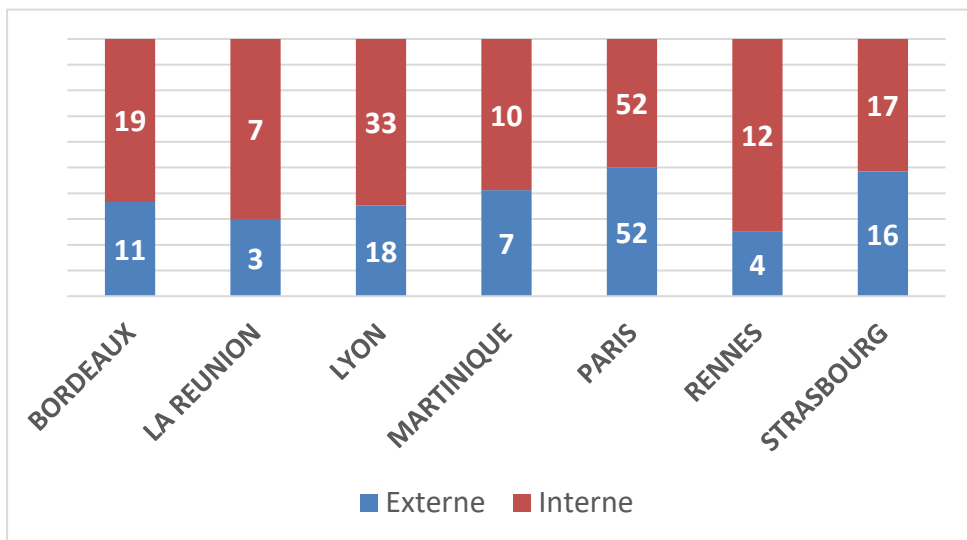
Soit un total de 40 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'instruction des dossiers de candidature, qui permet de fixer le nombre de candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

	TOTAL
BORDEAUX	30
LA REUNION	10
LYON	51
MARTINIQUE	17
PARIS	104
RENNES	16
STRASBOURG	33
TOTAL	261



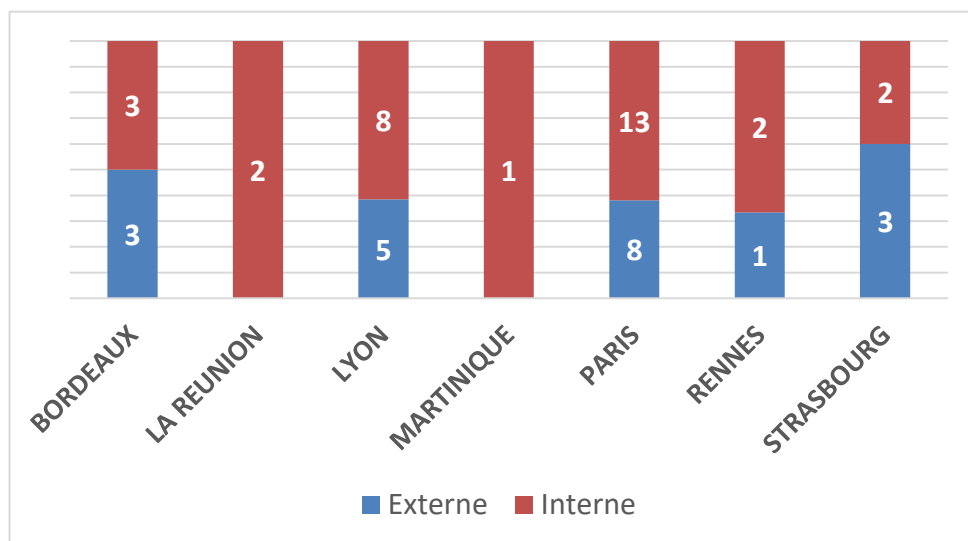
Taux de présence pour la session 2021 : 65,9%
(concours externe : 57,7% - concours interne : 72%)

Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, le taux de présence était de 69,6% (externe : 65,2% - interne : 72,8%). Malgré une légère baisse en 2021, le concours d'ingénieur en chef territorial conserve un taux de présence élevé.

Candidats admissibles

	TOTAL
BORDEAUX	6
LA REUNION	2
LYON	13
MARTINIQUE	1
PARIS	21
RENNES	3
STRASBOURG	5
TOTAL	51

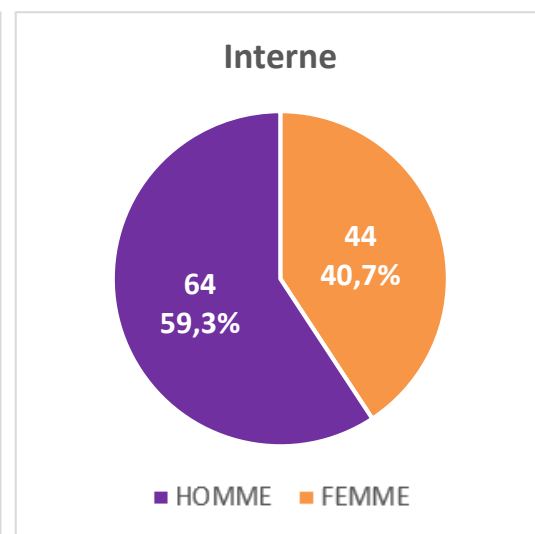
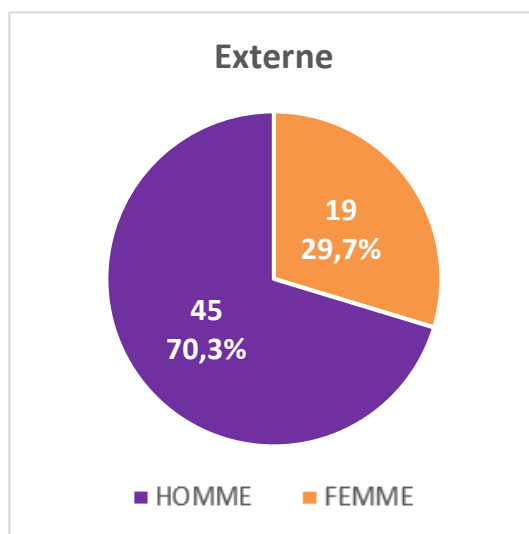


III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

	TOTAL
FEMME	63
HOMME	109
TOTAL	172



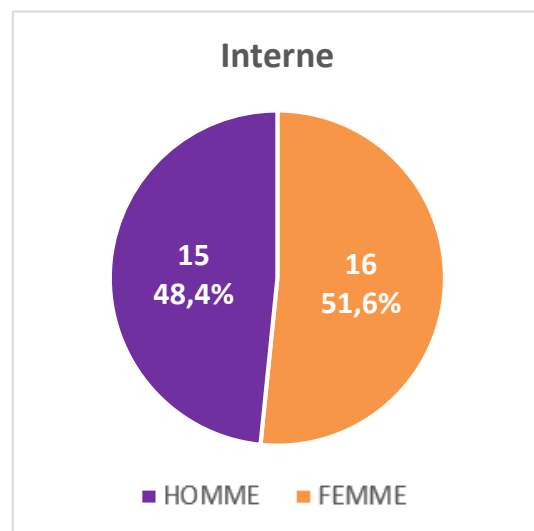
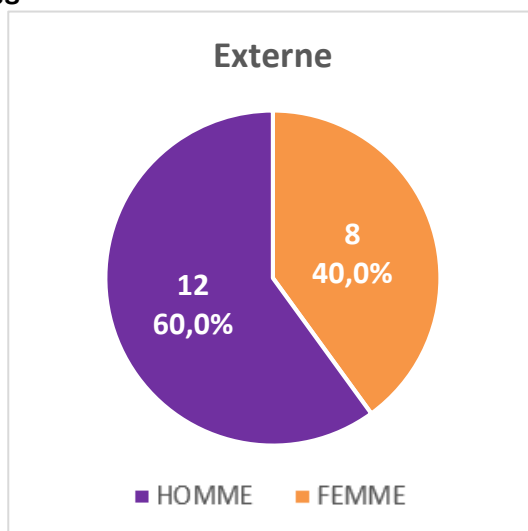
Présents - session 2021 : 36,6% de femmes et 63,4% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter aux deux voies de concours d'ingénieur en chef territorial (65,6%).

Candidats admissibles

	TOTAL
FEMME	24
HOMME	27
TOTAL	51



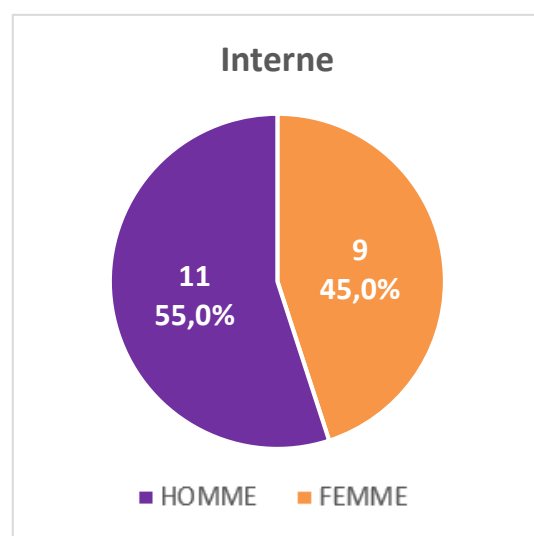
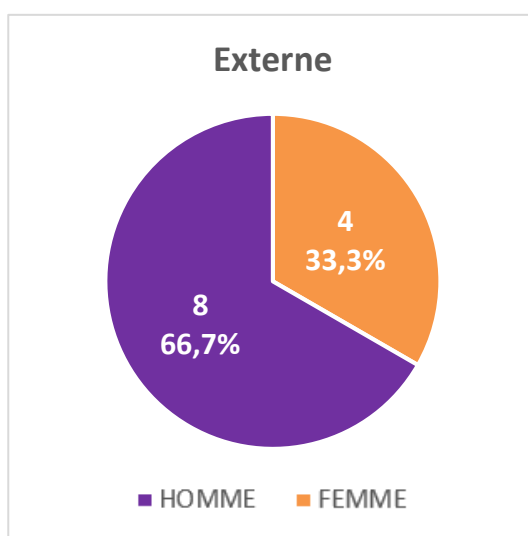
Admissibles - session 2021 : 47,1% de femmes et 52,9% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2020, les hommes admissibles étaient également plus nombreux que les femmes sur les deux voies de concours (58,5%). L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes était plus important sur le concours externe (70% d'hommes) que pour le concours interne (51,5% d'hommes). En 2021, les femmes sont plus nombreuses sur le concours interne.

Lauréats

	TOTAL
FEMME	13
HOMME	19
TOTAL	32



Lauréats - session 2021 : 40,6% de femmes et 59,4% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

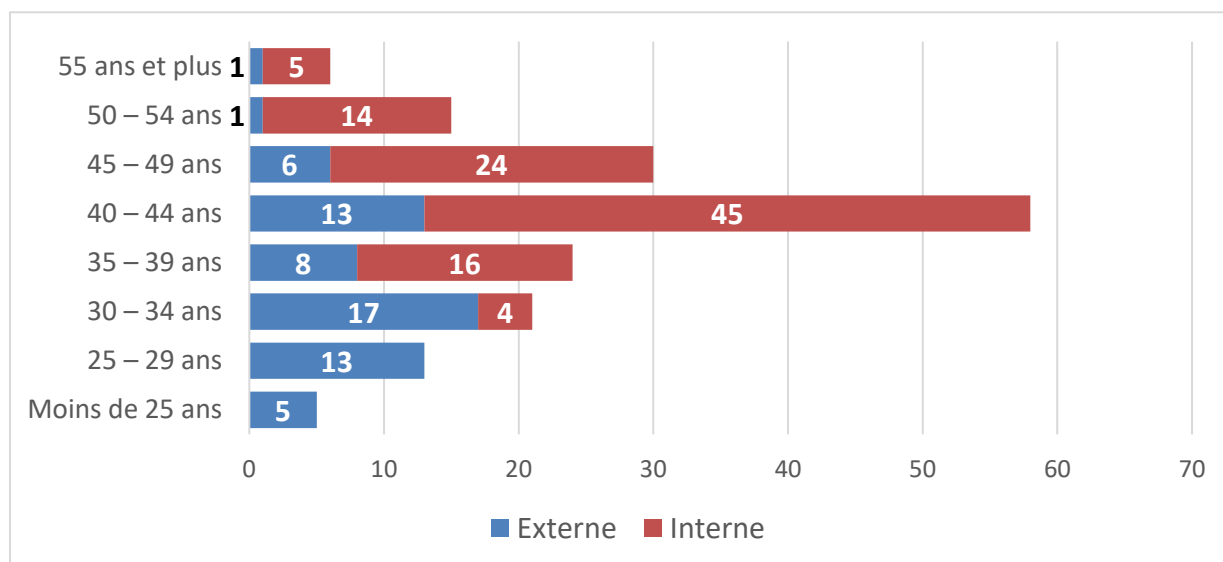
En 2020, les hommes lauréats étaient majoritaires (55%). Ils étaient plus nombreux sur le concours externe (70% d'hommes), tandis que les femmes étaient majoritaires sur le concours interne (60% de femmes).

AGE

Le critère d'éligibilité des candidats en externe est de posséder un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI). Les candidats ont en majorité moins de 40 ans.

Le critère d'éligibilité des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 40 ans.

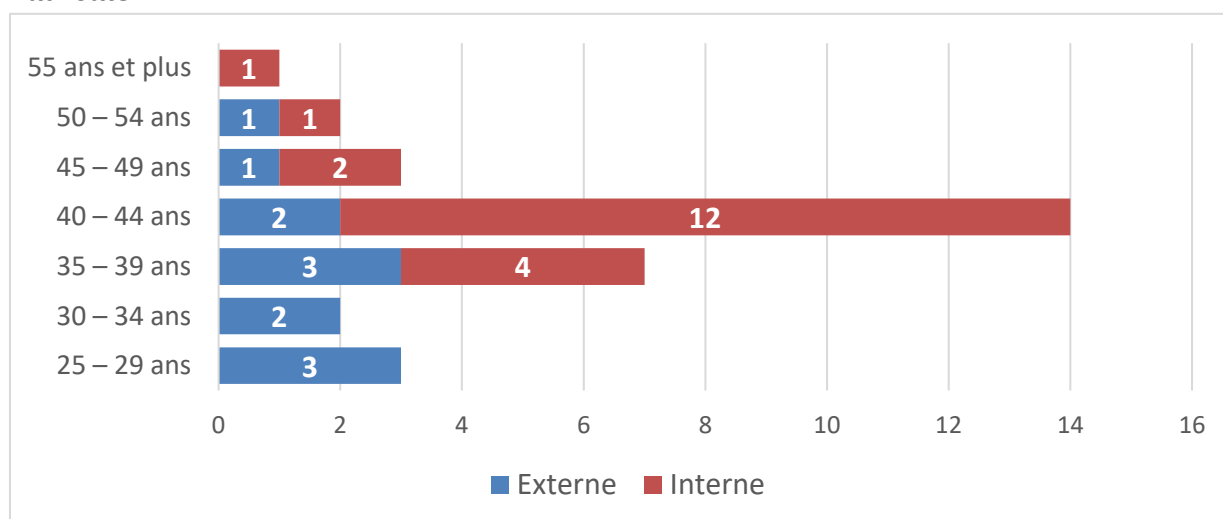
Candidats présents



Présents – session 2021

Concours externe : les candidats issus de la tranche d'âge 30-34 ans sont majoritaires (26,6%).
Concours interne : les candidats issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires (41,7%).

Lauréats



Lauréats – session 2021

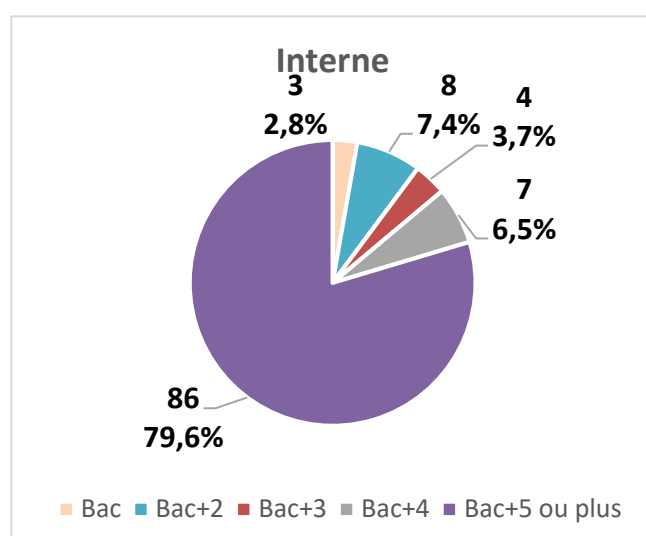
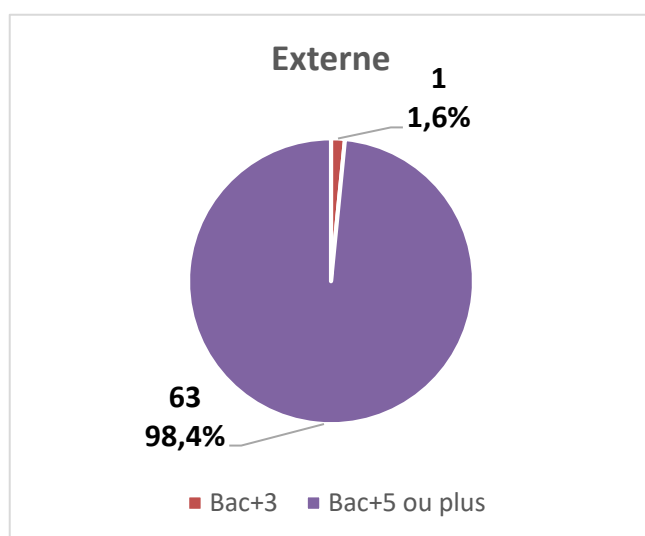
Concours externe : les lauréats issus des tranches d'âge 25-29 ans et 35-39 ans sont majoritaires (25% pour chacune de ces tranches d'âge).

Concours interne : les lauréats issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires (60%).

NIVEAU D'ETUDES

Candidats présents

	TOTAL
Bac	3
Bac+2	8
Bac+3	5
Bac+4	7
Bac+5 ou plus	149
TOTAL	172



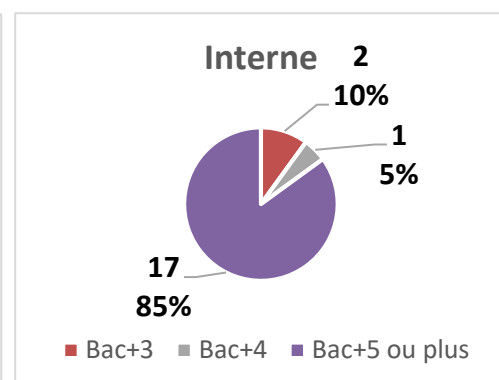
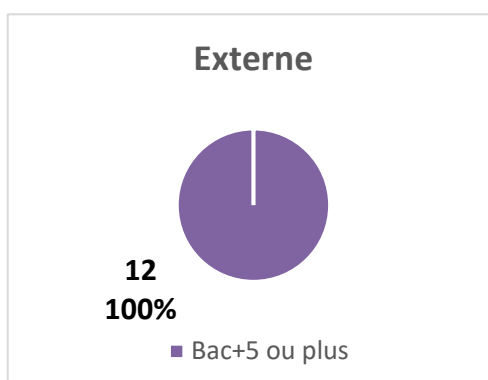
86,6% des candidats présents ont un diplôme Bac+5

Concours externe : sur les 64 externes, 55 candidats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI), 1 candidat a eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes et 8 ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

Concours interne : bien que le critère d'éligibilité au concours interne soit l'ancienneté, les candidats à se présenter sont 79,6% à être diplômés Bac+5.

Lauréats

	TOTAL
Bac+3	2
Bac+4	1
Bac+5 ou plus	29
TOTAL	32



90,6% des lauréats diplômés Bac+5

Concours externe : l'ensemble des 12 lauréats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI).

Concours interne : les lauréats sont majoritairement diplômés Bac+5 (85%).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Candidats présents

	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	5	14	19
Bourgogne Franche-Comté	1	4	5
Bretagne	1	2	3
Centre Val de Loire		2	2
Corse		1	1
Grand Est	9	12	21
Guadeloupe	2	4	6
Guyane	1		1
Hauts de France	3	7	10
Ile-de-France	16	22	38
La Réunion	1	4	5
Martinique	4	4	8
Mayotte	1		1
Normandie	4	7	11
Nouvelle Aquitaine	1	7	8
Occitanie	5	7	12
Pays de la Loire	1	3	4
Provence Alpes Côte d'Azur	9	7	16
Saint-Pierre-et-Miquelon		1	1
TOTAL	64	108	172

Lauréats

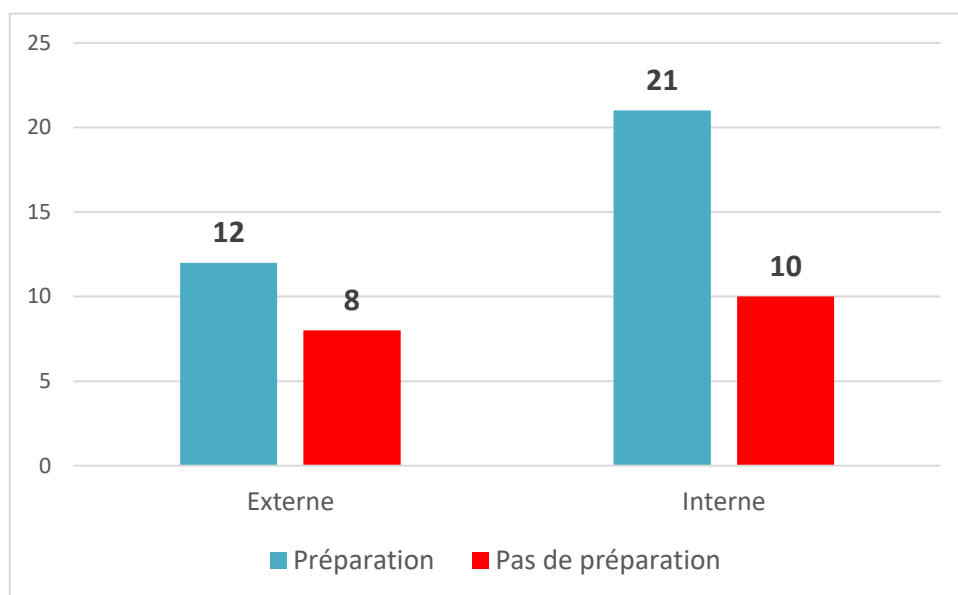
	Externe	Interne	TOTAL
Auvergne Rhône-Alpes	1	5	6
Bretagne		1	1
Corse		1	1
Grand Est	3	2	5
Hauts de France	1	3	4
Ile-de-France	2	3	5
Normandie		1	1
Nouvelle Aquitaine		1	1
Occitanie	3	1	4
Provence Alpes Côte d'Azur	2	2	4
TOTAL	12	20	32

En 2021, les candidats présents en provenance d'Ile-de-France (22,1%) et les lauréats originaires d'Auvergne Rhône-Alpes (18,8%) sont majoritaires. La région Ile-de-France était la plus représentée en 2020 (25,7% de présents et 40% de lauréats).

PREPARATION SUIVIE

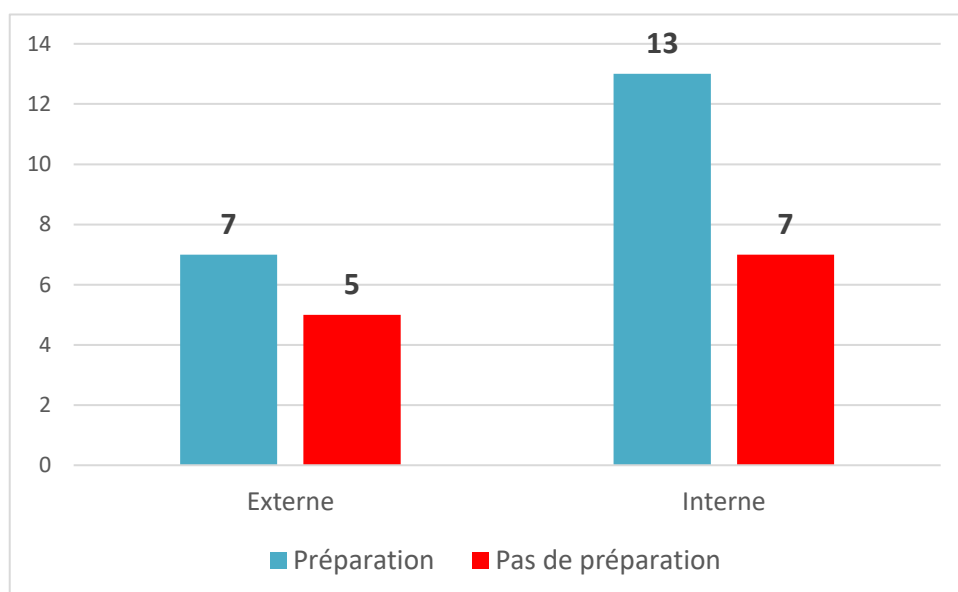
Admissibles

64,7% des candidats admissibles au concours de 2021 ont suivi une préparation.



Lauréats

62,5% des lauréats au concours de 2021 ont suivi une préparation.



STRUCTURES D'ORIGINE – GRADES OU FONCTIONS

Admissibles

Concours externe :

85% des admissibles externes sont agents de la fonction publique territoriale. Parmi les autres admissibles externes, 1 est étudiant, 1 est agent de la fonction publique d'Etat et 1 vient du secteur privé.

17 des 20 candidats font partie du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (14 ingénieurs et 3 ingénieurs principaux) et 1 est ingénieur fonctionnaire d'Etat.

Concours interne :

100% des candidats admissibles au concours interne sont agents de la fonction publique territoriale.

90,3% des 31 candidats font partie du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (9 ingénieurs et 19 ingénieurs principaux). Parmi les 3 autres candidats admissibles se trouvent 2 attachés territoriaux et 1 attaché principal territorial.

Lauréats

Concours externe :

10 lauréats sont fonctionnaires territoriaux, 1 est fonctionnaire d'Etat et 1 est étudiant.

8 sont ingénieurs territoriaux, 2 sont ingénieurs principaux territoriaux et 1 est ingénieur fonctionnaire de l'Etat.

Concours interne :

Les 20 lauréats sont fonctionnaires territoriaux.

4 sont ingénieurs territoriaux, 14 sont ingénieurs principaux territoriaux et 2 sont attachés territoriaux.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Epreuves d'admissibilité

Répartition des candidats selon le choix de l'option à l'écrit (2^{ème} épreuve)

Option	Externe			Interne		
	Présents	Admissibles	Lauréats	Présents	Admissibles	Lauréats
Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme	8	2	1	34	12	8
Constructions publiques, gestion immobilière, énergie	12	7	3	23	7	6
Ingénierie environnementale	19	4	4	19	5	3
Réseaux techniques urbains et infrastructures routières	12	5	2	16	4	2
Systèmes d'information et de communication	10	2	2	16	3	1

Notes obtenues par épreuves d'admissibilité

1^{ère} épreuve : Note de synthèse et de propositions soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

	NOTE DE SYNTHESE			
	CONCOURS EXTERNE (coef. 4)		CONCOURS INTERNE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,73	11,13	11,94	11,90
Note maximum	15,50	15,50	15,50	15,50
Note minimum	8	8	8	8

3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

2^{ème} épreuve : Note de synthèse et de propositions portant un sujet technique (5 options)

	OPTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, DEPLACEMENTS ET URBANISME (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,50	14	12,54	12,44
Note maximum	14	14	14	14
Note minimum	13	14	10,50	10,50

1 candidat au concours externe a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'aménagement des territoires, déplacements et urbanisme.

	OPTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, GESTION IMMOBILIERE, ENERGIE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,86	13,67	13,86	13,75
Note maximum	15,50	15,50	15	15
Note minimum	11,50	12,50	11	11

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de constructions publiques, gestion immobilière, énergie.

	OPTION INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,75	11,75	11,40	11,67
Note maximum	15	15	14	14
Note minimum	10	10	8	8

2 candidats au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'ingénierie environnementale.

	OPTION RESEAUX TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES ROUTIERES (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,50	14,50	11,63	12
Note maximum	15	15	14	14
Note minimum	10	14	10	10

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux techniques urbains et infrastructures routières.

	OPTION RESEAUX SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,75	13,75	13	13
Note maximum	14,50	14,50	14	13
Note minimum	13	13	12	13

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux systèmes d'information et de communication.

3^{ème} épreuve : Composition portant sur une question de la société contemporaine

	COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,70	11,25	10,05	10,43
Note maximum	16	16	16	16
Note minimum	7,50	7,50	6,50	6,50

3 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la composition.

Seuils d'admissibilité 2021

124,5 points soit une moyenne de **10,38 / 20** pour le **concours externe**
Soit 20 candidats admissibles

141 points soit une moyenne de **10,85 / 20** pour le **concours interne**
Soit 31 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Choix possibles pour les épreuves de langues :

Allemand, anglais, arabe moderne, espagnol ou italien

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Parmi les candidats au concours externe, 15 candidats ont choisi l'anglais, 2 ont choisi l'allemand, 1 a choisi l'arabe moderne et 1 a choisi l'espagnol.

1 candidat admissible au concours externe n'a pas participé aux épreuves orales d'admission

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (13 candidats), 2 candidats ont choisi l'espagnol et 1 a choisi l'italien.

1 candidat admissible au concours interne n'a pas participé aux épreuves orales d'admission

Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (9 candidats). Les 3 autres lauréats ont choisi l'allemand (2 candidats) et l'espagnol (1 candidats).

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

7 lauréats ont choisi l'anglais, 2 lauréats ont choisi l'espagnol et 1 lauréat a choisi l'italien.

Notes par épreuves

1^{ère} EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)				
CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE		
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,34	13,29	10,93	12,70

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'entretien avec le jury.

2^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)				
CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE		
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,42	11,75	10,87	13,10

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

3^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 1)				
CONCOURS EXTERNE <i>Epreuve obligatoire</i>		CONCOURS INTERNE <i>Epreuve facultative</i>		
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,39	12,63	11	12,25

Notes moyennes par type de langues

- **CONCOURS EXTERNE** – *épreuve obligatoire*

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE		
	Admissibles	Lauréats
Allemand	11	11
Anglais	12,23	12,83
Arabe moderne	16	
Espagnol	14	14

- **CONCOURS INTERNE** – épreuve facultative

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	Admissibles	Lauréats
Anglais	10,73	12,29
Espagnol	13,50	13,50
Italien	9,50	9,50

Seuils d'admission 2021

220 points soit une moyenne de **11 / 20** pour le **concours externe**
Soit 12 candidats admis

221 points soit une moyenne de **11,05 / 20** pour le **concours interne**
Soit 20 candidats admis

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres A+ de la fonction publique territoriale

